

dans l'amendement; s'il traitait de questions étrangères à l'amendement, le député devrait attendre qu'on ait statué sur l'amendement pour en proposer un nouveau.

Ceci répond à l'argument avancé par le député de Winnipeg-Nord-Centre. Ce serait peut-être la chose réglementaire à faire, une fois qu'on aura disposé de la proposition d'amendement, mardi soir, et il conviendrait de l'envisager à ce moment-là.

Plusieurs députés ont dit que l'amendement proposé jeudi soir par le représentant de Burnaby-Coquitlam présentait un caractère semblable à celui que nous propose le député de Lapointe. Que la Chambre se souvienne qu'à ce moment-là, l'Orateur avait déclaré que la règle de la pertinence s'appliquait aux sous-amendements. Tout en acceptant le sous-amendement du député de Burnaby-Coquitlam, l'Orateur a déclaré (page 83 du hansard du 21 février 1964):

Hier soir, vu que personne ne s'opposait au sous-amendement, j'ai décidé de l'accepter, même si j'avais certains doutes au sujet de sa pertinence. En acceptant le sous-amendement, je me suis efforcé de faire comprendre à la Chambre qu'à l'avenir, les sous-amendements devraient être pertinents, malgré la latitude considérable accordée dans le passé.

Autrement dit, l'Orateur a averti la Chambre que dorénavant les sous-amendements qui seraient présentés dans le débat devraient, pour être acceptables, tenir compte de la règle de la pertinence. Par conséquent, étant donné les avertissements de l'Orateur, de jeudi et vendredi derniers, et les conditions explicites des ouvrages de référence que j'ai cités, je me vois forcé d'informer le député de Lapointe que son projet d'amendement est contraire à la règle de la pertinence et qu'il ne peut pas être présenté à la Chambre à l'heure actuelle.

(Texte)

**M. Grégoire:** Monsieur l'Orateur, j'en appelle de votre décision.

(Traduction)

**M. l'Orateur suppléant:** La Chambre a entendu la décision de la présidence et l'honorable député de Lapointe en appelle de cette décision. Que ceux qui sont en faveur de la décision de l'Orateur veuillent bien dire «oui».

Des voix: Oui.

**M. l'Orateur suppléant:** Que ceux qui sont contre veuillent bien dire «non».

Des voix: Non.

**M. l'Orateur suppléant:** A mon avis, les «oui» l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

Qu'on fasse l'appel nominal.

[M. l'Orateur suppléant.]

**M. l'Orateur:** La Chambre est appelée à se prononcer sur la question suivante:

Le très honorable chef de l'opposition (M. Diefenbaker) a proposé l'amendement suivant à la motion tendant à voter une Adresse en réponse au discours que Son Excellence a prononcé:

Que ce qui suit soit ajouté à l'Adresse:

Mais nous exprimons respectueusement le regret que les conseillers de Votre Excellence n'aient point proposé l'annulation de la taxe de vente de 11 p. 100, attribuable à l'initiative du gouvernement actuel en 1963, sur certains matériaux de construction et quelques machines et appareils devant servir à la fabrication ou la production, taxe qui est et demeurera préjudiciable à divers secteurs de l'économie canadienne.

L'honorable représentant de Lapointe (M. Grégoire) a proposé le sous-amendement suivant:

«Que les mots suivants soit ajoutés à l'amendement, à la fin de ce dernier:

Cette Chambre regrette également que les conseillers de Votre Excellence aient oublié de déclarer que l'année 1964 devrait être l'année de la famille canadienne par l'augmentation des allocations familiales ajustées selon le coût de la vie.

La présidence, ayant exprimé l'avis que le sous-amendement portait sur une question étrangère aux termes de l'amendement dont la Chambre est présentement saisie, a déclaré que le sous-amendement était irrecevable.

Sur quoi, le député de Lapointe en appelle à la Chambre de la décision de l'Orateur.

#### ONT VOTÉ POUR:

##### MM.

Armstrong  
Badanai  
Baldwin  
Basford  
Batten  
Bécharde  
Bell  
Benidickson  
Benson  
Berger  
Bigg  
Blouin  
Byrne  
Cadieu  
(Meadow-Lake)  
Cadieux  
(Terrebonne)  
Cantelon  
Cantin  
Cardiff  
Cardin  
Carter  
Cashin  
Churchill  
Clancy  
Coates  
Cooper  
Côté (Chicoutimi)  
Côté (Longueuil)  
Crossman  
Crouse  
Cyr  
Danforth  
Deachman  
Diefenbaker  
Dinsdale  
Doucett  
Drury  
Dubé  
Dupuis  
Énard  
Éthier  
Fane  
Favreau

##### MM.

Flemming  
(Victoria-Carleton)  
Forbes  
Forgie  
Foy  
Francis  
Garland  
Girouard  
Godin  
Gray  
Greene  
Groos  
Guay  
Gundlock  
Habel  
Haidasz  
Hales  
Hamilton  
Harkness  
Harley  
Hays  
Hellyer  
Honey  
Horner (Acadia)  
Horner (The  
Battlefords)  
Howe (Wellington-  
Huron)  
Irvine  
Jewett (M<sup>11e</sup>)  
Kennedy  
Kindt  
Konantz (M<sup>me</sup>)  
Korchinski  
Lamb  
Lambert  
Lamontagne  
Laniel  
Laverdière  
Leblanc  
Leduc  
Lessard  
(Lac-Saint-Jean)  
Lessard (Saint-Henri)